



AMICALE DE LA RETRAITE SPORTIVE DES OLONNES

A . R . S . O .

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 22 SEPTEMBRE 2022

SALLE des CORDULIES, Le HAVRE D'OLONNE

- **Ouverture de l'Assemblée générale par le Président Jean-Luc Poupart à 14h30. 154 adhérents présents et 78 pouvoirs.**
- **Présentation du rapport moral par le Président.** Rapport approuvé à l'unanimité.
- **Rapport d'activité.** Présentation des activités par les animateurs bénévoles. Pour les activités payantes, elles ont été présentées par le Président ou adhérents les pratiquants. Pas de problèmes majeurs. Rapport d'activité adopté à l'unanimité.
- **Cotisations 2023-2024 :** Une éventuelle augmentation de la cotisation 2023-2024 a été évoquée durant les réunions du comité directeur. Suite au contexte économique, le Comité Directeur a décidé de ne pas réévaluer la cotisation pour 2023-2024.
- **Rapport financier 2021-2022 :** Présentation du bilan financier 2021-2022 par le Trésorier adjoint (Michel Dalgarrondo). Approuvé à l'unanimité.
- **Budget prévisionnel 2023-2024 :** Présentation du budget prévisionnel par le Trésorier adjoint (Michel Dalgarrondo). Approuvé à l'unanimité.
- **Approbation des comptes :** le Cabinet Broncin (cabinet d'expertise comptable) a certifié que les comptes de l'ARSO pour la période du 1 septembre 2021 au 31 août 2022 ne font pas apparaître d'anomalies et sont conformes.
- **Vérificateurs aux comptes :** Pour la saison 2022-2023, l'assemblée générale a décidé de confier la vérification des comptes à des adhérents de l'Amicale. Mme Sylviane ROY et M. Yannick DIASCORN se sont portés volontaires pour cette mission. Accepté à l'unanimité par l'Assemblée Générale

- **Rapport de la commission festivités-voyages** : Présentation des festivités voyages pour cette saison par les responsables (Liliane Grosso et Gilles Talon). Manifestations 2022-2023 disponibles sur le site de l'ARSO.
- **Ratification des membres cooptés** : Le président demande à l'assemblée générale de ratifier comme membres du CD Mme Danielle DOUAILLIER et M. Patrick LEBLOND avec droit de vote. Approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Suite à la demande de Mme Catherine Charbonnier de ne plus siéger au Comité Directeur pour raisons familiales, Le président propose la cooptation de Mme Christine Croissant pour la remplacer. Approuvé à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

- **Clôture de la séance à 17heures 15.**

Compte rendu établi le 22 Septembre 2022

Le Président



Jean-Luc POUPART

Le Secrétaire



Thierry GROSSO

